

Le SNESUP-FSU rappelle l'urgence d'une formation ambitieuse pour les enseignant·es

Les équipes des universités, et des INSPE en leur sein, se préparent en ce moment à une nouvelle rentrée pour le moins problématique dans les masters MEEF. La "réforme" Blanquer est maintenant achevée, et les craintes du SNESUP-FSU sont avérées.

Nul doute que la dégradation abyssale des conditions de formation et d'entrée dans le métier contribue à la situation actuelle de manque de candidat·es aux concours d'enseignement qu'on ne peut plus cacher. Cette baisse, que le ministère a osé qualifier de "prévisible et donc anticipée" (selon les propos d'E. Geffray, DGESCO, point presse du 11 mai) amène en effet les rectorats à organiser en urgence des sessions de "forum de recrutement" pour tenter de faire face.

Comme d'habitude, l'arbre masque (mal) la forêt : au lieu d'interroger les causes, on les renforce en laissant croire qu'on s'improvise enseignant·e du jour au lendemain pourvu qu'on soit titulaire d'une licence (ou équivalent), "motivé·e" et surtout *capable* d'une posture bienveillante. Cinq années de sape de la formation des enseignant·es et d'attaque du système public d'éducation trouvent ici leur aboutissement : on affiche clairement qu'il n'y a pas besoin de master ni d'une véritable formation universitaire, fût-elle professionnalisante, pour enseigner. Quelques heures à la rentrée suffiraient !

Pour le SNESUP-FSU, l'attractivité du métier passe notamment par l'amélioration des conditions d'études et d'entrée dans le métier. Cela demande du temps, des moyens humains et financiers. Cela demande aussi de penser ces métiers de manière ambitieuse. Les pilotes du comité de suivi de la mise en œuvre de la réforme des INSPE reconnaissent eux-mêmes (AEF 31 mai) que "Il est de toute façon impossible d'acquérir en deux années la totalité de ce qui est nécessaire pour devenir un bon professeur." C'est une preuve supplémentaire de la nécessité de remettre à plat cette mauvaise "réforme".

Pour le SNESUP-FSU, le MESR doit prendre en compte les conditions nécessaires à une véritable formation, ce qui passe par la reconnaissance de l'expertise des enseignant·es et enseignant·es-chercheur·es oeuvrant pour la formation des enseignant·es.

Il demande que les décisions suivantes soient prises d'urgence :

- l'attribution de moyens humains et financiers pérennes pour assurer la formation initiale et continue, afin qu'elle ne se réduise pas à un simple "accompagnement" à l'entrée dans le métier ;
- le financement des études des étudiant·es en master MEEF et des prérecrutements sans contrepartie de service ;
- des stages articulés aux besoins de la formation ;
- et la programmation pluriannuelle des postes aux concours à la hauteur des besoins. ■

Paris, le 2 juin 2022

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)